



VOTRE DON DÈS MAINTENANT POUR LA COLLECTE DU DENIER !

La collecte du Denier, constituée du don des fidèles, permet de rémunérer les prêtres, les prêtres à la retraite, les séminaristes et les salariés du diocèse. Pour le futur de l'Église, il est primordial d'éveiller toutes les consciences à la nécessité de ce don.

Le diocèse de Marseille a lancé sa **collecte du Denier pour l'année 2019**. Cette ressource financière est la plus importante pour le diocèse. Elle rémunère en effet **plus de 320 personnes**.

Tout comme la quête lors d'une messe, le don au Denier doit s'inscrire dans la vie chrétienne de chaque fidèle. **Ce geste de générosité est primordial pour que des femmes et des hommes puissent se consacrer entièrement à la mission de l'Église**. Or, aujourd'hui, seulement un catholique sur dix participe à cette collecte, alors même que l'Église ne reçoit ni subventions, ni aide du Vatican.

Si vous ne donnez pas encore au Denier, nous vous invitons à penser à toutes les fois où l'Église a été là pour vous : une célébration, un temps d'écoute avec un prêtre, une préparation à un baptême ou un mariage... **Pour qu'aujourd'hui et demain, l'Église puisse continuer à être présente auprès de tous, nous avons besoin de votre don.**

Si vous êtes déjà donateur, nous vous remercions chaleureusement pour votre générosité. Vous avez peut-être l'habitude d'effectuer votre don en fin d'année. Pour 2019, **nous vous invitons à anticiper votre soutien**. En réalisant votre don dès maintenant, vous permettez au diocèse de mieux gérer sa trésorerie et de réaliser de nombreuses économies !

Comment faire un don ?

Vous pouvez donner par carte bancaire sur www.donnons-marseille.catholique.fr C'est pratique, rapide et sécurisé ! **Un grand merci pour votre contribution !**

